



THE HEALTH CLUSTER OF WALLONIA

APPEL A PROJETS R&I 2022
(Appel 37)

POLE DE COMPETITIVITE

PRESENTATION AUX PORTEURS DE PROJETS
Cellule Research & Innovation

Les objectifs

- Réaliser une **recherche innovante collaborative** afin de développer de nouveaux produits, services ou procédés
- Renforcer la collaboration entre partenaires **industriels** et **académiques/centres de recherche/hautes écoles** (modèle d'Open Innovation)
- Renforcer les **chaînes de valeur** et créer de **l'emploi** en Wallonie

Domaines d'Activités Stratégiques

La stratégie du pôle s'appuie sur la **spécialisation intelligente** qui vise à renforcer des **thématiques technologiques d'excellence** de la région. Ces thématiques aussi appelées **DAS** (Domaines d'Activités Stratégiques) sont au nombre de 4



(Bio)pharmacie
(inclus la thérapie cellulaire et génique et la production industrielle de biomédicaments)



Dispositifs médicaux et diagnostic in vitro



Radiations appliquées à la santé



Santé digitale

Ces thématiques ne sont pas exclusives. Tout porteur de projet dans le domaine de la santé au sens large est invité à venir en discuter avec la cellule opérationnelle du pôle BioWin

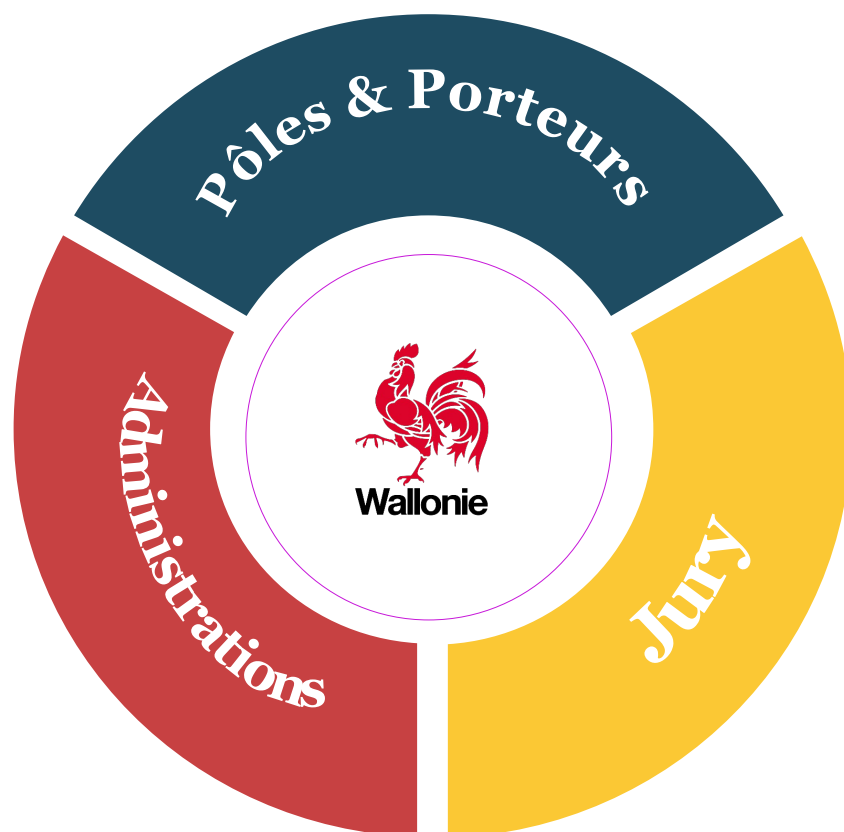
Les critères d'éligibilité

- **Composition du consortium:** min 4 partenaires (2 entreprises dont au moins 1 PME+ 2 unités de recherche)
1 entreprise leader du projet dont le siège d'activités est en Wallonie
1 unité de recherche (université, centre de recherche, haute école) établie en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)
Les 2 autres partenaires peuvent être hors Wallonie/FWB mais ils ne seront pas subsidiés par la Région
- **Santé financière:** les entreprises ne doivent pas être en difficulté selon la définition européenne
- **Partenariat réel:** Partage de l'activité R&D et de l'exploitation des résultats
- **Innovation:** Technologique ou non-technologique, elle peut concerner un produit/service/procédé
- **Projet:** Preuve de concept (POC) ou prototype endéans les 6 ans à dater du démarrage du projet
- **Durée:** min 2 ans; max 4 ans; **Budget** idéalement compris entre 1 et 4 Mios €

Types et intensité d'aide (en % des dépenses éligibles)

Organisation	Recherche Industrielle	Développement expérimental
PE	S 80	S 60 (AR 70)
ME	S 75	S 50 (AR 60)
GE (et ENA)	S 65	S 40 (AR 50)
CRA	S 85	S 85
Univ, HE, OPA	S 100	S 100
	S: Subvention	AR: avance récupérable

- PE, ME, GE = petite, moyenne, grande entreprise
- ENA = Entreprise non autonome de taille restreinte
- HE = haute Ecole
- OPR = Organisme public de recherche
- CRA = centre de recherche agréé



Les différentes instances qui participent au processus de décision ont, chacune, un rôle différent et non cumulable :

- Le pôle garantit la validité technologique du projet et s'assure du respect de sa stratégie interne (inscription dans les DAS du pôle)
- L'administration vérifie l'éligibilité du projet et valide l'analyse technoscientifique
- Le Jury du Gouvernement wallon valide la cohérence du projet avec la philosophie de la politique des pôles de compétitivité et évalue l'opportunité d'un soutien public

Ces rôles sont complémentaires et chacun est nécessaire au bon déroulement du processus global de montage, de sélection et de labélisation des projets

Les membres du Jury du Gouvernement wallon

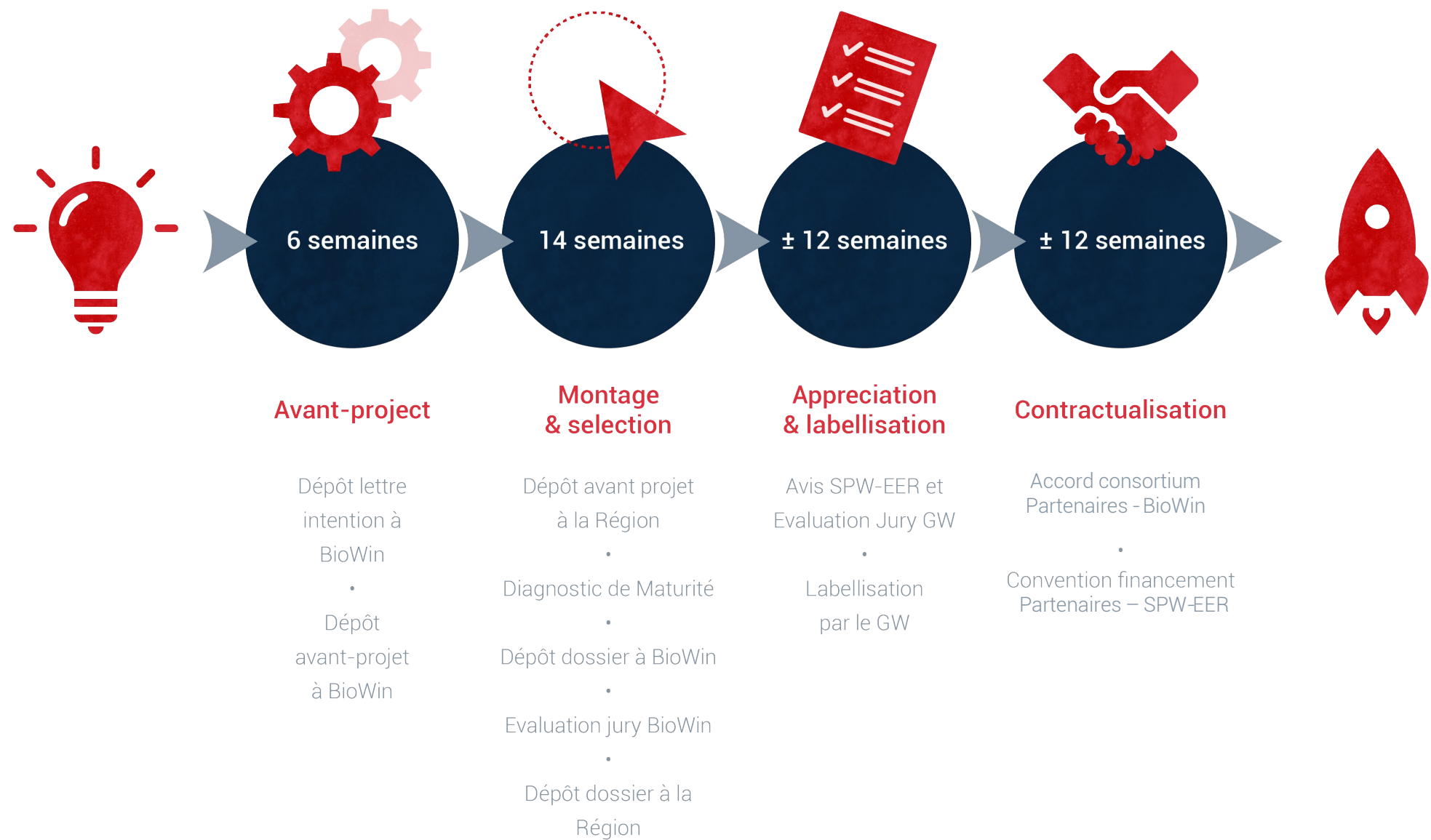
Président (1)	André Petitjean
Experts industriels (6)	Charlotte Hubert Christian Dutilleux Frank Aranzana Hans-Erik Rhodius Jacques Pelerin Nathalie Garçon
Experts transversaux (3)	Hervé Boulard Michele Cincera Hélène Musikas



Numérique
Economie régionale
Business Development

- Membres ACTIFS, au fait des développements et tendances actuels, reconnus au sein de leur(s) « industrie(s) »
- Veiller au respect de l'esprit de la politique des pôles
- Suggérer des améliorations
- Dynamiser le tissu industriel/recherche

Processus – Etapes clés



Calendrier de l'appel 37

Etapas	Calendrier
Dépôt des Lettres d'intention au pôle	Au plus tard le 25/07/2022
Dépôt des Avant-projets au pôle pour revue interne	22/08/2022
Soumission des Avant-projets à la Région	05/09/2022
Diagnostic de maturité	Sem 19/09/2022
Dépôt des dossiers au pôle pour revue interne	24/10/2022
Dépôt des dossiers pour envoi au Jury du pôle	07/11/2022
Evaluation des dossiers par le Comité de Sélection Interne	Sem 22/11/2022
Soumission des dossiers à la Région	15/12/2022
Labélisation par le Gouvernement wallon	Mars 2023

Lettre d'intention - LOI

- **Porteur/consortium:**

- Présenter les grandes lignes du projet

- **BioWin**

- Vérifier que le consortium a une bonne compréhension de ce qui est demandé dans un dossier
- Identifier d'éventuelles compétences manquantes
- Présenter le processus global d'accompagnement et des étapes d'évaluation (diagnostic de maturité / Comité de Sélection Interne BioWin (CSI) / analyse et avis de l'Administration/ Jury du Gouvernement wallon)

Post –meeting

- Communication des infos et canevas pour les étapes suivantes

- **Porteur/consortium:**

- Elaboration d'une version plus avancée du concept-projet selon le canevas et instructions fournis par le pôle

- **BioWin**

- Révision d'un draft d'avant-projet, recommandations sur les points critiques
- Activation du réseau avec l'aide des interfaces s'il manque un ou plusieurs partenaires
- Renvoi à l'appel suivant si l'avant-projet est immature

L'avant-projet doit permettre une compréhension rapide et immédiate de l'objet du projet, de son originalité, de l'impact sur l'emploi et le développement économique régional ainsi que de l'apport et de la répartition des rôles entre les partenaires du projet:

- Validation de l'avant-projet selon les critères du pôle
- Soumission de l'avant-projet à la Région Wallonne
- Signature du règlement projet par les partenaires

- **Porteur/consortium:**
 - Version plus avancée du projet et du rôle des partenaires impliqués
 - **Référents du Jury du Gouvernement:**
 - Questions et recommandations sur le dossier afin de le rendre plus robuste
 - **SPW-EER**
 - Ruling: Eligibilité, première analyse financière et qualification de la recherche (RI/DE)
 - **BioWin & Experts du pôle**
 - Expertise et échanges sur les points critiques (aspects scientifiques, techniques, innovation) en vue de consolider le dossier
- SPW-EER : PV de ruling
 - BioWin: PV de synthèse avec recommandations et commentaires sur la décision de poursuivre, de reporter ou de réorienter le dossier. Canevas de l'accord de consortium transmis au porteur du projet.

- **Porteur/consortium:**

- Version complète du projet, rédigé selon le canevas fourni par le pôle, et **destiné au Comité de Sélection Interne de BioWin (CSI)**

- **BioWin :**

- Vérification de l'adéquation entre le contenu et les requis du formulaire
- Vérification de la prise en compte des recommandations formulées lors du diagnostic de maturité
- Vérification de l'état d'avancement de l'accord de consortium

Post meeting:

- Soit soumission des dossiers aux experts du Comité de Sélection Interne (CSI) du pôle
- Soit report à l'appel suivant si le dossier est incomplet et/ou de qualité insuffisante

- **Consortium**
 - Présentation de 15 min suivi de Q/R, durée: environ 1h
 - Présence du CEO de la société coordinatrice requise
 - Présence souhaitée d'un représentant pour chaque partenaire
- **Comité de Sélection Interne (CSI)**
 - Evaluation du dossier selon des critères d'évaluation par un panel d'experts désignés par BioWin. Chaque dossier est examiné par 2 experts, ainsi que par le Président du Jury
- **BioWin et SPW-EER**
 - Rôle d'observateurs

Post-evaluation:

- Endéans les 5 jours ouvrables, PV et décision de soumettre (ou pas) le dossier à la Région Wallonne, avec d'éventuelles adaptations mineures
- Possibilité de soumettre à l'appel suivant si les adaptations à apporter au dossier sont importantes

- **Consortium**

- Mise en forme finale du formulaire avec prise en compte de l'ensemble des recommandations formulées au cours des différentes étapes du processus
- Finalisation de l'ensemble des annexes requises, au format demandé
- Finalisation et signature de l'accord de consortium par tous les partenaires
- Signature en ligne de l'engagement des partenaires

- **BioWin**

- Rédaction de l'avis de pôle à destination du Jury du Gouvernement
- Compilation de l'ensemble des éléments requis pour constituer le dossier complet selon les exigences de la Région Wallonne
- Signature de l'accord de consortium
- Dépôt du dossier sur l'extranet de la Région Wallonne

➤ **Dépôt officiel du dossier pour examen par l'administration et le Jury du Gouvernement wallon**

Labélisation et convention de financement et démarrage du projet

Gouvernement wallon

- Décision officielle quant à l'engagement de financer le projet

Administration / SPW-EER

- Rédaction et signature de la convention de financement reprenant le détail des tâches, objectifs et planning du projet, ainsi que les détails budgétaires relatifs à chacun des partenaires. La convention de financement doit être finalisée endéans les 12 semaines après la labélisation du projet.

Le consortium, BioWin et le SPW-EER

- Démarrage du projet, réunion kick-off.

**Vous voulez
soumettre un
projet au pôle
BioWin?**

- BioWin s'engage à vous accompagner dans le montage de votre projet.
- Les partenaires s'engagent
 - À adhérer au ROI
 - À respecter le calendrier
 - A être membre de BioWin ou en ordre de demande d'affiliation à la date du dépôt de l'avant-projet et avoir payé les frais de dossier (1500 €) au plus tard avant le diagnostic de maturité.

Si vous n'êtes pas membre:

Introduisez votre demande d'affiliation au pôle au plus tard à la date de soumission de l'avant-projet

Votre projet est labellisé par le GW?

Les pôles, engagés dans un mécanisme progressif d'autofinancement, appliquent un **success fee de 2%** sur les **subsides alloués aux partenaires industriels wallons**

Modalités

- Une convention de service est établie entre BioWin et chaque partenaire industriel au démarrage du projet sur base de la convention de financement.
- Le success fee sera payé au pôle en deux tranches:
 - 65% du montant lors de la perception des fonds de roulement par les partenaires
 - 35% à mi-parcours

Vous avez une idée de projet et/ou recherchez un partenaire?

→ Contactez-nous dès à présent!

Vous avez pour objectif de monter un projet?

→ Soumettez une lettre d'intention aux dates proposées dans le calendrier 2022
Canevas et instructions disponibles sur le site web de BioWin:

<https://biowin.org/fr/appels-pole-de-competitivite/>

Cellule R&I

Contact mail: rd@biowin.org

BIOwin

THE HEALTH CLUSTER OF WALLONIA

Marianne Ghyoot

Marianne.ghyoot@biowin.org

+32 484 90 47 12

Thierry Ferain

Thierry.ferain@biowin.org

+32 486 49 91 92

Loïc Germain

Loic.germain@biowin.org

+32 474 57 28 62

À partir du 4 juillet 2022



www.biowin.org



KEYRUS
life science

AGIO

modis

